

Qui contacter ?

La **Région des Pays de la Loire** assure le financement et la coordination globale de la démarche. Elle organise les journées régionales animées par l'équipe du Crajep et les temps de restitution institutionnels.

- samuel.rigaudeau@paysdelaloire.fr
- isabelle.le.gourrierec@paysdelaloire.fr

Le **Crajep** (Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire) anime la démarche en organisant les débats des rencontres de proximité, les forums départementaux et en assurant le suivi des travaux menés par les jeunes, en lien avec la Région.

- coordination@crajep-pdl.org
- www.crajep-pdl.org

Où trouver l'info ?

- Plus de détails sur l'actualité du Conseil régional des jeunes sur www.paysdelaloire.fr
- www.pack15-30.fr : le site régional de services pour les jeunes (santé, logement, Pass culture sport)

Un espace collaboratif de travail dédié sera mis à disposition des Conseillers régionaux jeunes à partir de 2013.



Réalisation Région des Pays de la Loire. Mise en page : Le Square Deshoullières (44). Octobre 2012. Crédit photo : DR.

Le Conseil régional des jeunes des Pays de la Loire

Rejoignez-nous !

Le Conseil régional des jeunes (CRJ) : comment ça marche ?

Mis en place en 2006, le CRJ a évolué et est désormais présent au plus près des territoires. Il s'agit aujourd'hui d'une démarche menée durant une année scolaire pendant laquelle tous les jeunes Ligériens âgés de 15 à 30 ans peuvent participer localement à des débats et forums, puis poursuivre leur implication sur un mandat de Conseiller régional jeune. Leurs propositions sont présentées officiellement et font l'objet d'une intégration dans les politiques publiques régionales concernant les jeunes.

Les 3 temps-forts de la démarche

• Les rencontres de proximité

Une cinquantaine de débats est organisée sur tout le territoire entre octobre et janvier, période au cours de laquelle chacun peut échanger sur les dispositifs régionaux et autres questions relatives aux jeunes.

• Les forums départementaux

Ils ont lieu dans chaque département à la suite des débats de proximité. Les forums départementaux sont des temps conviviaux de confrontation des propos et de synthèse au cours desquels sont désignés les Conseillers régionaux jeunes.

• Les journées régionales

Elles se déroulent en général à l'Hôtel de Région, à Nantes, entre février et juin, puis jusqu'en fin d'année civile selon le calendrier de travail défini. Participation à des débats et réflexions, rencontres avec les élus et services de la Région, propositions d'actions expérimentales à mener envers les jeunes ... voilà les missions remplies par les Conseillers régionaux jeunes dans le cadre de leur mandat.

Devenir Conseiller régional jeune

Le Conseiller régional jeune est un porte-parole des 15/30 ans de son territoire de vie durant son mandat d'un an. Il les représente lors des journées régionales devant élus et services du Conseil régional. Il se porte candidat à cette fonction durant les forums départementaux.

Cette fonction ne fait pas l'objet d'une rétribution financière mais les frais de mission dans le cadre des forums et des journées régionales sont remboursés et pris en charge par la Région (transport, restauration).

Ils témoignent :

DAVY, 19 ans : « Je suis fier de cette expérience personnelle, j'ai appris des choses sur le fonctionnement d'une collectivité territoriale ».

CHAHRAZAD, 21 ans : « Il est appréciable de pouvoir donner notre avis sur des dispositifs qui nous sont destinés. J'ai travaillé plus particulièrement sur des propositions en matière de lutte contre les discriminations ».

MAXENCE, 23 ans : « Le CRJ doit garder sa liberté de ton et assurer un suivi réel de son travail. Nous avons fait des propositions concrètes en matière de logement et de santé avant la mise en place des nouveaux dispositifs régionaux ».

Le Conseil régional des jeunes en quelques chiffres...

- Plus de **400 jeunes participants** sur **47 territoires**
- **47 Conseillers régionaux jeunes** désignés en 2012
- Une délégation de **5 jeunes** venue présenter **25 propositions** auprès de l'ensemble des élus lors d'une séance plénière du Conseil régional.

Le saviez-vous ?

Les Pays de la Loire comptent 645 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans, ils seront 100 000 de plus en 2040.

Source : Schéma régional des Jeunesses, décembre 2011.